

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 28 janvier 2021 tenue à 11 h 30 par visioconférence.

Présents : David Alper, Hélène Archambault, Daniel Beaulieu, Youssef Bezzahou, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Patricia Bourrier, Alexandre Brassard, Aileen Clark, Mélanie Cwikla, Stéfan Delaquis, Mélanie Desnoyers, Peter Dorrington, Lise Gaboury-Diallo, Daniel Gagné, Michel Gagnon, Florette Giasson, Ernie Gray, Ndeye Rokhaya Gueye, Bilkiss Issack, Latifa Koussih, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Leslie Lokossué, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Anne-Marie Maupertuis, Ketsia Mumpalala, Patrick Noël, Moses Nyongwa, Christian Perron, Debra Radi, Janelle Ritchot, Carmen Roberge, Jules Rocque, Sylvie Rondeau, Julie Savard, Mireille St. Vincent, Jacques-Allan Teyssandier, Beydi Traoré, Darcelle Vigier, Joanne Vinet, Christian Violy, Jean Vouillon, Faïçal Zellama

Observateurs : Sylvie Ilboudo, Nadia Yoko

Secrétaire d'assemblée : Chantal Labossière

La rectrice commence la séance en notant que l'Université de Saint-Boniface continue à cheminer dans son projet de réconciliation avec les peuples autochtones. Elle invite les membres à prendre un moment de silence pour refléter sur ce que représente pour eux la réconciliation dans le contexte pédagogique dans lequel ils œuvrent.

La rectrice souhaite la bienvenue aux membres en cette première réunion de 2021 et souligne la présence des nouveaux membres étudiants : Ernie Gray, Leslie Lokossué, Ketsia Mumpalala et Jacques-Allan Teyssandier.

La rectrice annonce qu'un appel de candidatures pour le diplôme honorifique de l'USB sera diffusé et qu'une annonce paraîtra bientôt à La Liberté.

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0121-1 PROPOSITION : Jules Rocque / Hélène Archambault

Que l'ordre du jour de la réunion du Sénat en date du 28 janvier 2021 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2020

SÉNAT-0121-2 PROPOSITION : Christian Violy/Peter Dorrington

Que le procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2020 soit adopté avec une modification mineure à l'effet qu'un rapport écrit du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a été soumis et commenté.

ADOPTÉE

- B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2020
Aucun.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice

La rectrice présente un rapport verbal portant sur les points suivants :

- Succès du travail du services aux étudiants et du bureau des communications pour la mise en œuvre d'un nouveau bulletin, « À votre service », pour garder le contact avec les étudiants et pour faire la promotion de toutes les nouveautés à l'USB;
- L'USB distribuera une somme record de 1,35 million de dollars sous forme de bourses et de prix d'ici la fin mars 2021 à ses étudiants. Au cours de l'année 2019-2020, l'USB avait remis un montant record de 642,255 \$, ce qui démontre l'aspect sans précédent du montant distribué au cours de l'année 2020-2021 ;
- Rencontres avec le groupe des recteurs d'universités et collèges du Manitoba
 - Rencontre avec le nouveau ministre Wayne Ewasko, ministre de l'Éducation postsecondaire, du Développement des compétences et de l'Immigration
 - Rencontre avec le ministre Mendicino, ministre fédéral de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
- Fonds ponctuels de transition octroyés par le ministère de l'Éducation postsecondaire, du Développement des compétences et de l'Immigration : l'USB a reçu 513 000\$;
- Processus en cours pour combler le poste de vice-rectorat à l'administration et aux finances ;
- Rappel que les séances de consultations budgétaires auront lieu les 1^{er} et 4 février.

Suite à une question, des clarifications sont données quant aux modalités d'utilisation des fonds ponctuels de transition.

C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente un rapport verbal portant sur les points suivants :

- Il souligne l'engagement des professeurs envers les étudiants et la poursuite de projets de recherche, surtout pendant une période de pandémie;
- Explication des deux étapes nécessaires pour l'autorisation de la recherche avec les humains (approbation du comité-directeur Covid-19 et approbation du comité d'éthique);
- Mise à jour sur différentes initiatives mentionnées dans son rapport du mois de novembre, notamment les projets financés par Patrimoine canadien (par exemple le projet portant sur la transition du secondaire au postsecondaire;
- Une étude de marché sera bientôt lancée pour évaluer la possibilité d'un certificat en soins de santé et de diplôme en sciences infirmières auxiliaires en soins de santé à distance;
- Consultante embauchée pour faire une étude sur la rétention des étudiants dans les programmes en éducation FL1 et FL2;
- Mise à jour sur le concours pour le poste de doyen de la FEPP : concours sera lancé le 26 février;
- Mise à jour sur le concours pour le poste de doyen de la FAFS : le comité d'évaluation lancera une deuxième consultation auprès des membres de la FAFS, qui s'agira d'un sondage qui sera remis de façon anonyme à un cabinet d'avocat pour évaluation.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche a recommandé à la rectrice de prolonger le mandat du doyen Brassard jusqu'à la fin juillet 2021. La rectrice et le doyen ont acceptés cette prolongation.

La rectrice indique aux membres du Sénat que la prolongation du mandat du doyen de la FAFS a été approuvée par le Bureau des gouverneurs, conformément à la Politique d'embauche des cadres.

C3. Calendrier académique 2021-2022

La registraire présente le calendrier académique 2021-2022. Elle indique que le calendrier est basé sur celui de l'Université du Manitoba. Elle précise également qu'il serait possible de modifier le calendrier au besoin s'il était nécessaire de le faire en raison de la pandémie.

SÉNAT-0121-3 PROPOSITION : Christian Violy / Carmen Roberge

Que le Sénat adopte le calendrier universitaire et collégial 2021-2022 tel que présenté.

ADOPTÉE

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Aucun point à discuter.

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

F1. Faculté des arts et Faculté des sciences
Rapport reçu à titre d'information.

F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles
Rapport reçu à titre d'information.
Le doyen, Stéfán Delaquis, fait un survol de son rapport.

SÉNAT-0121-4 PROPOSITION : Stéfán Delaquis / Hélène Archambault

Que le Sénat adopte l'horaire des cours d'intersession et d'été 2021 de la Faculté d'éducation et des études professionnelles, tel que présenté.

ADOPTÉE

F3. École technique et professionnelle
Rapport reçu à titre d'information.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche félicite la directrice, Mélanie Cwikla, qui a été élue présidente du Consortium national de développement de ressources pédagogiques en français au collégial en novembre 2020.

F4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Rapport reçu à titre d'information.

Le doyen, Daniel Gagné, félicite Darcelle Vigier qui a été nommée porte-parole bilingue du corps professoral au Bureau de l'agrément de l'ACESI pour un mandat de trois ans en novembre 2020.

- F5. Division de l'éducation permanente/Service de perfectionnement linguistique
Rapport reçu à titre d'information.

La directrice, Aileen Clark, note que la pandémie n'a pas ralenti les activités de formation linguistique à la Division de l'éducation permanente à l'hiver 2021. D'ailleurs, l'offre de cours à distance a présenté des occasions intéressantes pour accueillir des clients à distance qui n'auraient pas pu participer à la formation si celle-ci n'avait pas été offerte à distance.

Section G : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

G1. Bureau de direction

Nomination des étudiants au Sénat

Comme convenu lors de la dernière réunion du Sénat, le Bureau de direction s'est rencontré pour discuter de la question de la vérification des dossiers des étudiants et étudiantes avant qu'ils/elles soient nommé(e)s au Sénat et à ses comités, notamment au comité d'appel.

Attendu qu'il incombe au président du comité d'appel de gérer le rôle de gouvernance du comité conformément aux règlements du Sénat;

Attendu que la confidentialité du dossier de l'étudiant est importante à maintenir;

Attendu que la prise de décisions devrait être fondée sur les mêmes principes pour tous les sénateurs;

Attendu que la décision d'exclure un.e étudiant.e pour avoir déjà enfreint un règlement reviendrait à réitérer la punition pour l'étudiant/étudiante;

Le Bureau de direction recommande au Sénat de garder le statu quo de la procédure de nomination des membres étudiants au sein du Sénat, incluant les nominations au comité d'appel.

Une discussion sur la recommandation s'ensuit, notamment en ce qui a trait au concept de conflit d'intérêts et la nécessité de revoir la procédure. La thématique sera approfondie avec la présidence du comité d'appel.

Accommodements pour les étudiants des programmes universitaires

Attendu que l'Université de Saint-Boniface n'a pas de politique institutionnelle en matière de moyenne générale pondérée pour ses programmes universitaires puisqu'en raison de son affiliation à l'Université du Manitoba elle suit la *Grade Point Averages Policy* de cet établissement.

Le Bureau de direction du Sénat recommande au Sénat l'adoption de la proposition suivante adoptée par le Sénat de l'Université du Manitoba à sa réunion du 2 décembre 2020, en ce qui concerne les étudiantes et étudiants inscrits à un programme universitaire de l'Université de Saint-Boniface¹ :

SÉNAT-0121-5 PROPOSITION : Peter Dorrington / Mélanie Cwikla

Que le Sénat approuve, à compter de l'approbation, une mesure d'adaptation pour la session d'automne 2020 et la session d'hiver 2021, afin de donner aux étudiants le choix d'exclure une ou plusieurs notes de leur moyenne pondérée cumulative de l'Université du Manitoba, suivant l'option a) ou b):

(a) jusqu'à une (1) note reçue à la session d'automne, et jusqu'à une (1) note reçue à la session d'hiver, ou

(b) jusqu'à une (1) note obtenue dans un cours échelonné qui se déroule à la fois aux sessions d'automne et d'hiver.

Ces options ne sont pas applicables aux notes avec une notation DISC (discipline).
(traduction des motions en anglais de l'Université du Manitoba)

1. Les propositions précédentes s'appliquent aux étudiantes et étudiants inscrits aux programmes suivants : Université 1, Baccalauréat ès arts, Baccalauréat ès arts spécialisé en traduction, Certificat de traduction, Baccalauréat ès sciences, Baccalauréat en administration des affaires, Baccalauréat en travail social, Baccalauréat en éducation, Maîtrise ès arts en études canadiennes, Maîtrise en éducation et Diplôme post baccalauréat en éducation.

ADOPTÉE

G3. Comité d'appel
Rapport reçu à titre d'information.

G3. Comité d'étude des cours et des programmes

SÉNAT-0121-6 PROPOSITION : Stefan Delaquis / Helene Archambault

Que le Sénat adopte la proposition la modification du Règlement sur l'inaptitude professionnelle pour les étudiantes et étudiants du premier cycle à la Faculté d'éducation et pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0121-7 PROPOSITION : Alexandre Brassard / Christian Violy

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout de cours de cours SPAN 2553 Perfectionnement et pratique de l'espagnol, langue et grammaire 1 ; SPAN 2461 Amérique latine : chocs et métissages culturels, SPAN 3463 Le réalisme magique dans la littérature latino-américaine, SPAN 3465 Perfectionnement et pratique de l'espagnol, langue et grammaire 2 et SPAN 3467 Représentations du handicap en Espagne et Amérique latine, telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0121-8 PROPOSITION : Thierry Lapointe / Mélanie Cwikla

Que le Sénat adopte la proposition de suppression du cours ANTH 2831 Méthodes en ethnologie, telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0121-9 PROPOSITION : Patrick Noël / Thierry Lapointe

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout du cours ANTH/SOC 2XX1 *Initiation à la recherche en sciences sociales* telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0121-10 PROPOSITION : Thierry Lapointe / Patrick Noël

Que le Sénat adopte la proposition de modification de programme de majeure générale en anthropologie telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0121-11 PROPOSITION : Thierry Lapointe / Lise Gaboury-Diallo

Que le Sénat adopte la proposition de suppression du cours SOC 2291 Introduction aux méthodes de recherche telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0121-12 PROPOSITION : Thierry Lapointe / Moses Nyongwa

Que le Sénat adopte la proposition d'ajout du cours SOC 2XX1 *Initiation à la recherche en sciences sociales* telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0121-13 PROPOSITION : Hélène Archambault / Christian Violy

Que le Sénat adopte la proposition de modification des cours SOC 1211 Microsociologie, SOC 1221 Macrosociologie, SOC 2221 Théories sociologiques classiques, SOC 2261 Sociologie de la ville et du milieu urbain, SOC 2311 Choix de problèmes sociaux, SOC 2321 La société canadienne et sa culture, SOC 2331 Psychosociologie, SOC 2371 Rapports ethniques, SOC 2391 L'organisation sociale, SOC 2461 La famille, SOC 2511 Criminologie, SOC 2531 Sociologie du Manitoba, SOC 3331 Origines de la pensée sociologique, SOC 3371 Sociologie du travail, SOC 3471 Sociologie politique, SOC 3581 Culture, médias et société, SOC 3731 Société et éducation, SOC 3811 Sociologie de la sexualité et des rôles sexuels et SOC 3871 Inégalités sociales telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0121-14 PROPOSITION : Christian Violy / Alexandre Brassard

Que le Sénat adopte la proposition de modification de programme de majeure générale en sociologie telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0121-15 PROPOSITION : Hélène Archambault / Michel Gagnon

Que le Sénat adopte la proposition de suppression de cours de CHEM 1301 Université I Chimie : *La structure et la modélisation chimique*, CHEM 1311 Université I Chimie : *Une introduction à la chimie physique* ; CHEM 2211 *Introduction à la chimie organique I : Structure et fonction* ; CHEM 2221 *Introduction à la chimie organique II : Réactivité et synthèse* ; CHEM 2261 *Introduction à la spectroscopie* ; CHEM/MBIO 2361 *Biochimie I : les molécules biochimiques et une introduction à l'énergie métabolique* ; CHEM/MBIO 2371 *Biochimie II : catabolisme, synthèse et les voies d'information* ; CHEM 2401 *Chimie inorganique : Structure et applications* ; CHEM 2471 *Introduction à la chimie analytique* ; CHEM 3571 *Chimie biophysique* et MBIO 4601 *Génétique moléculaire des procaryotes*, telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0121-16 PROPOSITION : Michel Gagnon / Patricia Bourrier

Que le Sénat adopte la proposition de modifications des cours BIOL 2301 Principes d'écologie BIOL 2381 *Introduction à la toxicologie*, BIOL 3501 *Génétique 2*, CHEM 4361 *Signalisation et régulation de l'expression génétique*, CHEM 4371 *Glycobiologie et activation des protéines*, CHEM 4621 *Biochimie des acides nucléiques*, CHEM 4631 *Biochimie des protéines*, MBIO 1011 *Microbiologie I*, MBIO 2021 *Microbiologie II*, MBIO 3411 *Biologie moléculaire*, MBIO 3451 *Régulation des processus biochimiques* ; MBIO 3461 *Biochimie membranaire et cellulaire*, MBIO 4021 *Immunologie*, MBIO 4411 *Virologie et* MBIO 4541 *Transduction de l'énergie biologique* telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0121-17 PROPOSITION : Nicolas Bouffard / Hélène Archambault

Que le Sénat adopte la proposition d'ajouts de cours CHEM 1101 *Structures atomiques et moléculaires, et énergie chimique*, CHEM 1111 *Interaction, réactivité et propriétés chimiques*, CHEM 1121 *Introduction aux techniques chimiques*, CHEM 2101 *Chimie organique I : Principes de la chimie organique*, CHEM 2111 *Chimie organique II : Principes de la synthèse organique*, CHEM 2123 *Chimie organique expérimentale*, CHEM 2301 *Chimie inorganique 1 : Structure et applications*, CHEM 2511 *Introduction à la chimie analytique*, CHEM 2521 *Introduction aux techniques de la chimie analytique*, CHEM 2523 *Complément de techniques de la chimie analytique*, CHEM 2601 *Chimie physique 1*, CHEM/MBIO 2701 *Biochimie I : molécules biochimiques et introduction à l'énergie métabolique*, CHEM/MBIO 2711 *Biochimie II : catabolisme, synthèse et voies d'information*, CHEM 2721 *Principes et techniques de laboratoire en biochimie moderne*, CHEM 3701 *Chimie biophysique*, CHEM 3761 *Laboratoire avancé de biochimie* ; CHEM 3331 *Applications de la spectroscopie en chimie inorganique* et MBIO 4603 *Génétique moléculaire des procaryotes* telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE2
abstentions

SÉNAT-0121-18 PROPOSITION : Faïçal Zellama / Michel Gagnon

Que le Sénat adopte la proposition de modification du programme de Baccalauréat ès sciences général telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE
3 abstentions

SÉNAT-0121-19 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Patricia Bourrier

Que le Sénat adopte la proposition de modification du programme de Baccalauréat ès sciences biochimie-microbiologie telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE
1 abstention

SÉNAT-0121-20 PROPOSITION : Faïçal Zellama / Helene Archambault

Que le Sénat adopte la proposition de modification de programme du Baccalauréat ès sciences majeure conjointe biochimie-microbiologie volet coopératif telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE
1 abstention

SÉNAT-0121-21 PROPOSITION : Nicolas Bouffard / Michel Gagnon

Que le Sénat adopte la proposition de modifications de cours de ENG 1441 Introduction à la statique, MATH 1241 Éléments de mathématiques discrètes, MATH 2071 Théorie des graphes 1, MATH 2081 Introduction à l'analyse ; MATH 2091 Algèbre linéaire 2, MATH 2161 Analyse numérique 1 et MATH 2721 Calcul à plusieurs variables telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba.

ADOPTÉE

SÉNAT-0121-22 PROPOSITION : Nicolas Bouffard / Michel Gagnon

Que le Sénat adopte la proposition d'ajouts des cours ASTR 1821 La cosmologie : entre science et fiction et PHYS 1303 Énergie et durabilité telle que soumise par la Faculté des Arts et la Faculté des sciences, pour mise en vigueur en septembre 2021, sous réserve de l'approbation de l'Université du Manitoba et sous réserve de ressources disponibles.

ADOPTÉE

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Aucun rapport.

Section I : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

Rapport en date du 6 janvier 2021.

Section J : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

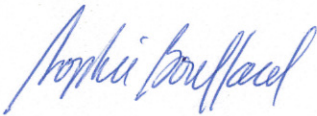
Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

K1. La prochaine rencontre régulière du Sénat aura lieu le jeudi 25 février 2021 à 11 h 30 par visioconférence.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

Carmen Roberge propose la levée de la séance à 12 h 53.

La présidente,



Sophie Bouffard

La secrétaire générale,



Debra Radi